

Réf: Dossier N° : 47386

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE TRANSIT ET DE PRESTATION DE SERVICES » en abrégé «SITPS »

Siège social : ABIDJAN - MARCORY GNANZOUA, 14 BP 1607 ABJ 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 21 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination**: « SOCIETE IVOIRIENNE DE TRANSIT ET DE PRESTATION DE SERVICES » en abrégé «SITPS ».

**Objet**: transit-manutention-import-export, dedouanement de vehicules et de marchandises diverses, fournitures de bureau, prestations de services divers.

**Capital social**: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

**Siège social**: ABIDJAN - MARCORY GNANZOUA, 14 BP 1607 ABJ 14

**GERANT**: Monsieur KOSSONOU KOBENA KRA EMMANUEL .

**RCCM**: n°CI-ABJ-2018-B-07793 du 21/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

**Durée**: 99 ans

**Dépôt au greffe**: n°7524 du 21/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

